



**Approbation du rapport d'orientations budgétaires 2022**

Extrait du Registre des Délibérations  
**CONSEIL SYNDICAL DU 08 MARS 2022**

L'an deux mil vingt et deux, le mardi huit mars à 18h30, le Comité Syndical du SBV4R, régulièrement convoqué le 02 mars 2022, s'est réuni à Sainte-Gemme-Moronval, Salle Municipale des Associations et de la Culture, en session ordinaire, sous la présidence de Monsieur Stéphane Lemoine, 1<sup>er</sup> Vice-Président.

Nombre de délégués titulaires du Comité Syndical : 45

Nombre de membres en exercice : 45

Quorum à atteindre : 16

Nombre de membres qui ont pris part à la délibération (présents comptant pour le quorum) : 24

Nombre de pouvoirs : 4

Nombre de suffrages exprimés : 28

**Présents pour le quorum : 24**

M.	COENON Guy	Titulaire		CA Pays de Dreux	ABONDANT
Mme	BAY-DESILES Valérie	Titulaire		CA Pays de Dreux	CHARPONT
M.	DESHAYES Ludovic	Titulaire		CA Pays de Dreux	CHERISY
M.	PROVOST Sylvain	Titulaire		CA Pays de Dreux	FONTAINE-LES-RIBOUTS
Mme	GUNTNER Brigitte	Titulaire		CA Pays de Dreux	IVRY-LA-BATAILLE
M.	ROY Raymond	Titulaire		CA Pays de Dreux	LA CHAUSSEE-D'IVRY
M.	MAIGNAN Michel	Titulaire		CA Pays de Dreux	LURAY
M.	TOISON Stéphan	Titulaire :		CA Pays de Dreux	MEZIERES-EN-DROUAIS
Mme	PATUREL Cathy	Titulaire		CA Pays de Dreux	OULINS
M.	MAUFRAIS Aurélien	Titulaire :		CA Pays de Dreux	ROUVRES
M.	GUIRLIN Jean-Louis	Titulaire		CA Pays de Dreux	St-GEORGES-MOTEL
M.	FOUGEROL François	Titulaire		CA Pays de Dreux	Ste GEMME-MORONVAL
Mme	LE BRIS Martine	Titulaire		CA Pays de Dreux	SAUSSAY
M.	GOALES André	Suppléant de	M. BERTHELIER	CA Pays de Dreux	TREON
Mme	CHANFRAU Dominique	Titulaire		CC Portes Euréliennes d'Ile de France	
Mme	DEVINCK Jacqueline	Titulaire		CC Portes Euréliennes d'Ile de France	
M.	LEMOINE Stéphane	Titulaire		CC Portes Euréliennes d'Ile de France	
M.	ROSSIGNOL Patrick	Suppléant de	M. CORRE	CC Portes Euréliennes d'Ile de France	
M.	MAILLARD Patrick	Titulaire		CC Portes Euréliennes d'Ile de France	
M.	M. CRASSIN Gérard	Titulaire		CC Portes Euréliennes d'Ile de France	
M.	GALERNE Michel	Suppléant de	M. MOLET	CC Portes Euréliennes d'Ile de France	
Mme	VIBOUD Danièle	Titulaire		CA Evreux Portes de Normandie	
M.	LETENNEUR Gilbert	Suppléant de		CA Evreux Portes de Normandie	
M.	VERDIER Jean-François	Titulaire		CA Evreux Portes de Normandie	

#### **Absents excusés ayant donné pouvoir : 4**

Mme DE SOUSA Evelyne	Titulaire	CA Pays de Dreux	BONCOURT	à M. LEMOINE
M. ALBERT Christian	Titulaire	CA Pays de Dreux	SAULNIERES	à M.ROY
M. STEPHO Damien	Titulaire	CA Pays de Dreux	VERNOUILLET	à Mme PATUREL
M. RIGOURD Daniel	Titulaire	CA Pays de Dreux	VILLEMEUX-SUR-EURE	à M. LEMOINE

#### **Absents excusés : 6**

Mme DE PIEDOÛE Caroline	Titulaire	CA Pays de Dreux	BERCHERES-SUR-VESGRE
Mme LEVÊQUE Marie-Claude	Suppléante de Mme DE PIEDOÛE	CA Pays de Dreux	BERCHERES-SUR-VESGRE
Mme PIQUET Sandra	Suppléante de Mme STEPHO	CA Pays de Dreux	GARNAY
M. LUBOW Dominique	Titulaire :	CA Pays de Dreux	St-ANGE-ET-TORCAY
M. MALANDAIN Sylvain	Suppléant de M. STEPHO	CA Pays de Dreux	VERNOUILLET
Mme WEILLER Odile	Suppléante de M. GOND	CC Portes Euréliennes d'Ile de France	

#### **Délégués également présents sans voix délibératoire : 2**

M. FAVREAU Patrick	Suppléant de M. FOUGEROL	CA Pays de Dreux	Ste GEMME-MORONVAL
M. BERNHART Laurent	Suppléante de M. / Mme	CA Evreux Portes de Normandie	

#### **Personnes également présentes (sans voix délibérative) : 1**

CC Portes Euréliennes d'Ile de France                      Mme MANIEZ Céline

**M. FOUGEROL** est nommé secrétaire de séance.

**Le 1<sup>er</sup> Vice-Président** introduit le débat d'orientations budgétaires sur la base du rapport adressé aux délégués avec la note de synthèse et la convocation.

S'en suit l'étude du rapport d'orientations budgétaires et le débat.

Sur la base des propositions inscrites dans le rapport, le BP 2022 pourrait s'établir comme suit :

#### Section de fonctionnement :

Dépenses : 956 083 €

Recettes : 956 083 €

#### Section d'investissement :

Dépenses : 1 661 034 €

Recettes : 1 661 034 €

Entendu l'exposé de **M. LEMOINE, le Comité Syndical décide à l'unanimité, de prendre acte de :**

- La présentation du rapport d'orientations budgétaires dans les termes présentés en annexe,
- La tenue du débat portant sur les orientations budgétaires.

**SBV 4R**  
SYNDICAT DU BASSIN VERSANT  
DES 4 RIVIERES

**Le 1<sup>er</sup> Vice-Président,**

**Stéphane LEMOINE**

**Document rendu exécutoire**  
**Après dépôt à la Préfecture, le**

**Le 1<sup>er</sup> Vice-Président,**

**Stéphane LEMOINE**

Délibération N°2022-03





ORIENTATIONS BUDGETAIRES 2022  
PROPOSITION

Comité syndical du 08 mars 2022

18h30

Salle municipale des associations et de la culture  
Sainte-Gemme Moronval



## I. 2021 : Une année mouvementée...

---

C'est dans un contexte particulier que le Syndicat a pu poursuivre son activité en 2021.

Outre la crise sanitaire, l'année a été marquée par des mouvements importants de personnel, par des évolutions réglementaires, mais également par les investigations menées pour inscrire dans le statut du SBV4R une nouvelle compétence : la Prévention des Inondations (PI).

### Contexte sanitaire :

- Une pandémie qui a impacté et qui impacte encore toutes les activités
- Une adaptation nécessaire du SBV4R dans son fonctionnement au quotidien (préconisations à respecter dans les bureaux, télétravail, visio-conférences...)
- Des projets ou des rendez-vous retardés

### Les liens avec nos partenaires financiers :

- Des mouvements de postes importants à l'AESN et à la DDT
- Des liens à créer avec les nouveaux référents
- Des périmètres géographiques d'actions élargis
- Des approches différentes sur les projets proposés

### Une mobilité des agents au sein du personnel du SBV4R :

- Des mouvements de personnel marquent encore cette année 2021
- Un effectif complet au 01/01/2022
- Une réflexion en cours sur un besoin d'embauche supplémentaire
- Des dossiers à s'approprier et à faire aboutir

### Des évolutions statutaires, réglementaires et législatives :

- Une nouvelle compétence pour le SBV4R en 2022 : la Prévention des Inondations
- La signature d'un contrat Territorial Eau et Climat en milieu d'année 2021 avec une inscription des principaux projets (études, travaux animations) du SBV4R pour le volet relatif aux milieux aquatiques
- L'article 49 de la loi climat et ses implications sur les projets RCE du SBV4R : lecture controversée sur la possibilité d'effacer les ouvrages de liste 2

### De nouvelles variables à inclure le budget :

- Des recherches de financements croisés pour diversifier et augmenter les aides publiques
- Une réflexion sur la nouvelle taxe GEMAPI des EPCI

## II. Activités 2021

---

L'activité 2021 a été encore une fois fortement impactée par la situation sanitaire au niveau national. Cependant, la mise en place du télétravail et des réunions en visio-conférence ont permis d'assurer une continuité dans le traitement des dossiers déjà engagés.

2021 a également été marquée par un mouvement de personnel important (6 agents) dont :

- Le départ de la responsable des affaires générales en janvier,
- Le départ d'un technicien en mars,
- Le départ du responsable technique en juillet,
- L'arrivée d'une responsable des affaires générales en mars,
- L'arrivée d'un technicien en mai,
- L'arrivée d'un responsable technique en décembre

Suite au départ du responsable technique, les techniciens ont assumé seuls pendant plusieurs mois la gestion technique du Syndicat. Ils se sont saisis des dossiers déjà engagés et ont assurés avec professionnalisme la continuité du service.

L'activité des techniciens a été principalement orientée vers l'avancement des études préalables lancées. Ces études supposent en amont de nombreuses validations de la part de nos partenaires financiers et institutionnels. Or, ces derniers ont subi d'importants mouvements de personnel, ayant pour conséquences des retards dans le traitement des dossiers, voir la révision des possibilités de financement de certains projets.

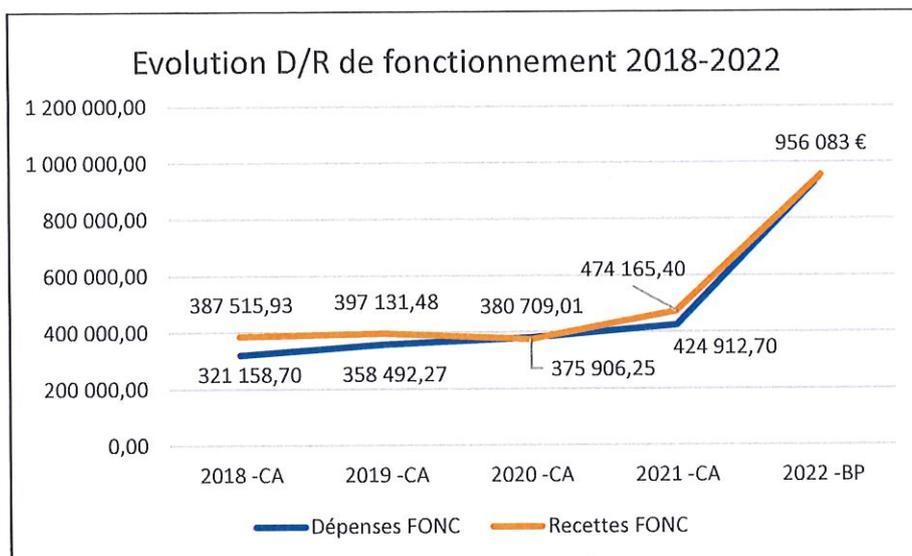
En 2022, outre l'aboutissement de ces études, le SBV4R devra répondre à de nouveaux enjeux tels que la reprise des études sur les Dignes, le lancement de nouveaux projets et de nouvelles études (PPMHA), le renforcement de l'accompagnement aux communes (travaux en régie et aide à l'enlèvement d'embâcles).

L'activité des gardes rivière s'est poursuivie pendant l'année. Il est a noté que de plus en plus de communes et de riverains de cours d'eau prennent contact avec le SBV4R pour des demandes de conseils ou des signalements diverses. Les problèmes liés aux embâcles et aux encombres sont les sujets les plus récurrents.

*En annexe : Le Bilan d'activité 2021 regroupe l'ensemble des actions menées au cours de l'année passée.*

## IV. Le financement

### IV.1 Evolution de la section de fonctionnement



L'évolution des dépenses de fonctionnement sur la période 2018-2021 est le reflet de la structuration progressive du service induisant des charges de personnel et de fonctionnement en corrélation avec l'activité du service.

Parallèlement, le financement des postes animation des techniciens par l'Agence de l'Eau Seine Normandie (AESN), ainsi que l'augmentation progressive sur 4 ans des participations des 3 EPCI ont contribué à la progression des recettes de fonctionnement.

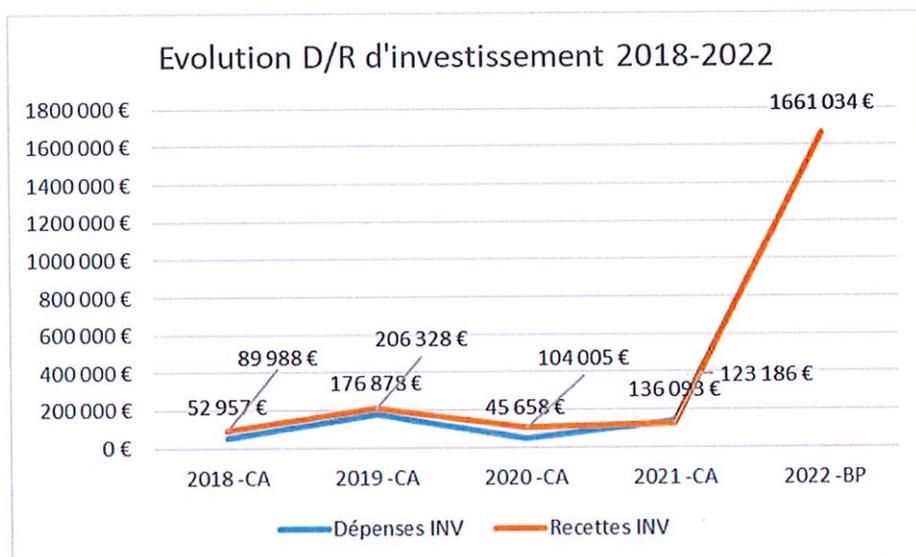
Dans les années à venir, il sera important de veiller à maintenir ce niveau de dépenses inférieur aux recettes pour permettre le bon équilibre de la section de fonctionnement.

#### IV.1. a Dépenses

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT					
En euros	2018	2019	2020	2021	Prév. 2022
Charges à caractère général ch011	49 732,46	48 928,69	51 910,57	73 572,52	138 502,00
Charges de personnel ch012	182 321,05	205 265,61	205 714,70	236 151,98	321 400,00
Autres charges de gestion courante ch65	25 588,40	34 357,27	35 301,46	32 964,26	37 520,00
Charges financières ch66	7 728,80	6 374,19	5 738,76	5 080,70	4 917,00
Amortissements ch042	55 787,99	63 566,51	82 043,52	77 143,28	75 000,00
Charges exceptionnelles ch67	0,00	0,00	0,00	0,00	4 000,00
Dépenses imprévues 022	0,00	0,00	0,00	0,00	20 000,00
Virement à la section d'investissement					354 744,00
<b>TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT</b>	<b>321 158,70</b>	<b>358 492,27</b>	<b>380 709,01</b>	<b>424 912,74</b>	<b>956 083,00</b>

Le Compte Administratif 2021 provisoire (CA) fait apparaître un total des dépenses de fonctionnement de 424 913 €, dont 347 769 € de dépenses réelles (hors chapitre 042 concernant les amortissements, qui s'équilibrent entre sections en dépenses et en recettes et qui n'impliquent pas un transfert de trésorerie).

## IV.2 Evolution de la section d'investissement



Sur la période 2018-2022, les dépenses et recettes d'investissement sont très irrégulières puisqu'elles sont fonction des projets réalisés. En 2020, l'activité du service a été fortement impactée par la crise sanitaire et la difficulté à relancer certaines études et certains travaux initiés avant la fusion des syndicats.

En 2021, pour la première fois le résultat de cette section est déficitaire (-12 907 €). Ce déficit s'explique par la réalisation en fin d'année des travaux de restauration de la Frayère à Brochets à Mézières-en-Drouais pour lesquels la dépense a été réalisée en 2021 alors que la subvention correspondante ne sera versée que sur l'année 2022.

### IV.2. a Dépenses

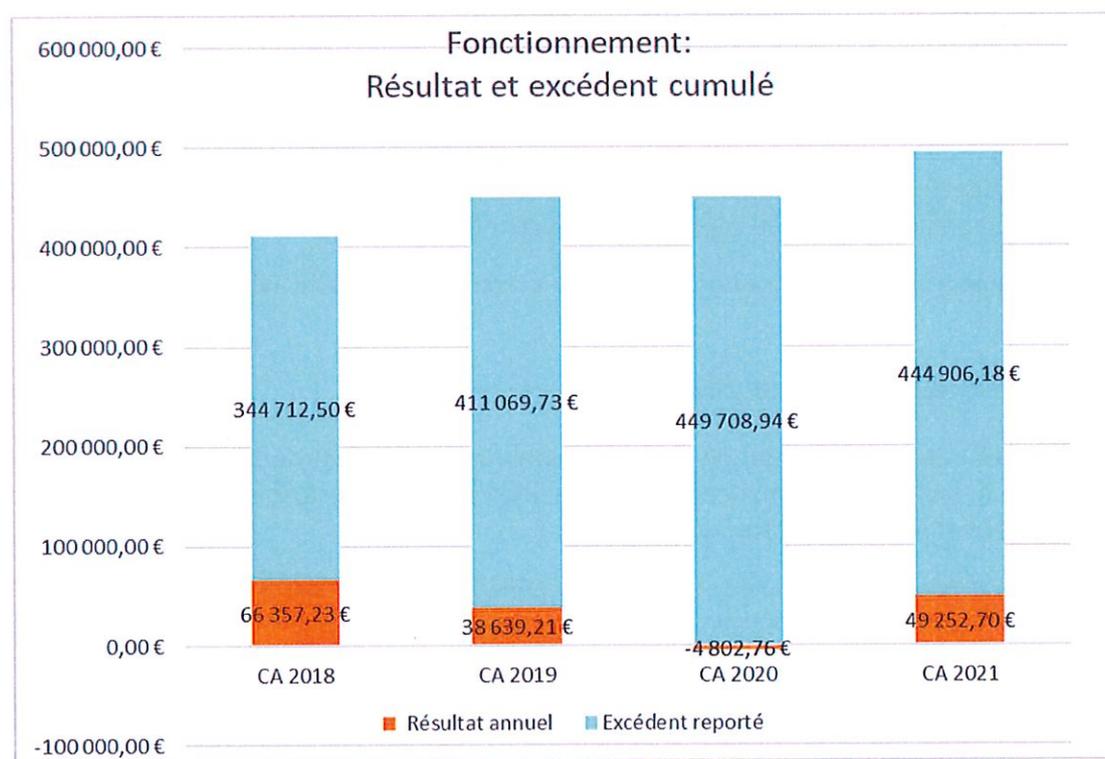
DEPENSES D'INVESTISSEMENT					
En euros	2018	2019	2020	2021	Prév. 2022
Subventions d'inv. (remboursements)-chap.13	0,00	168,00	0,00	19 868,00	
Emprunts-chap.16	23 303,90	23 916,63	24 551,12	25 208,22	25 900,00
Etudes et Frais d'insertion-chap.20	12 822,00	24 186,00	3 711,00	4 662,27	707 870,00
Concessions, droits, site internet-chap.20	5 865,80	6 585,60	3 165,28		
Subventions d'équipement versées-chap.204	0,00	0,00	0,00		185 319,00
Travaux LCI et Bellassière				14 614,80	
Travaux RCE-chap.21	0,00	9 600,00	0,00		
Matériel roulant-chap.21				16 490,00	1 000,00
Matériel informatique - chap.21	3 972,00	8 844,60	3 710,88	5 378,40	5 000,00
Mobilier et matériel divers- chap.21	6 993,69	690,55	919,80	1 267,45	10 476,00
Avances et acomptes-chap.23	0,00	0,00	0,00		
Op. Ordre de transfert entre sections-chap.040	0,00		0,00	340,00	36 349,00
Régl actifs sur subventions-chap.041	0,00	1 694,30	0,00	35 103,48	100 000,00
Opérations patrimoniales-chap.041	0,00	30 399,92	0,00		
Opérations sous mandat (PPRE-RCE)	0,00	70 792,50	9 600,00	13 160,00	577 120,00
Dépenses imprévues-chap.020	0,00	0,00	0,00		12 000,00
<b>TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT</b>	<b>52 957,39</b>	<b>176 878,10</b>	<b>45 658,08</b>	<b>136 092,62</b>	<b>1 661 034,00</b>

Les dépenses d'investissement ont été limitées durant l'année 2021, notamment du point de vue des travaux. Les mouvements de personnel (et le besoin de s'approprier les dossiers), la nécessité de reprendre et de faire avancer les études en cours, les restrictions sanitaires ou bien encore la nécessité de modifier des

INVESTISSEMENT PREVISIONNEL 2022				
	Coût TTC	Coût HT	Subventions HT	RAC SBV4R TTC
RCE 3 sites+solde mission précéd	147 658 €	123 048 €	98 438 €	49 219 €
RCE 2 site Ste Ouen/Berchères	76 734 €	63 945 €	51 156 €	25 578 €
RCE Moulin de Mézière	146 220 €	121 850 €	109 665 €	36 555 €
RCE Blaise soufflet agricole	30 000 €	25 000 €	20 000 €	10 000 €
RCE Restauration coulis Coulomb	30 000 €	25 000 €	20 000 €	10 000 €
Futurs RCE	48 000 €	40 000 €	32 000 €	16 000 €
PPRE Frayère à poisson de Mézière				
PPRE Villemeux	98 508 €	82 090 €	64 862 €	33 646 €
Etude PPMHA	260 000 €	216 667 €	173 333 €	86 667 €
Etude de danger digue de Nogent	165 600 €	138 000 €	- €	165 600 €
Etude digues Saussay - Ezy Saulnières - Tréon	112 000 €	93 333 €	25 833 €	86 167 €
Etude digue de Croth	140 000 €	116 667 €	58 333 €	81 667 €
Etude BV Vesgres	30 000 €	25 000 €	- €	30 000 €
<b>Total</b>	<b>1 284 720 €</b>		<b>653 621 €</b>	<b>631 099 €</b>

### IV.3 Evolution des résultats

#### IV.3. a Evolution du résultat de fonctionnement entre 2018 et 2021



Contrairement à 2020, l'année 2021 se termine avec un excédent de plus de 49 000 € provenant essentiellement de l'augmentation des participations des EPCI.

Le résultat de fonctionnement reporté (excédent) issu de la fusion des syndicats sera alimenté de ces 49 000 € pour atteindre un montant cumulé de 494 159 €.

Le budget prévisionnel 2022 s'établirait alors de la façon suivante :

- Section de fonctionnement : 956 083 €
- Section d'investissement : 1 661 034 €

**Cet équilibre du budget 2022 est réalisé**

**Sans reprise des excédents cumulés de fonctionnement et d'investissement.**

**Ces derniers seront repris ultérieurement.**

## V. Zoom sur certains éléments

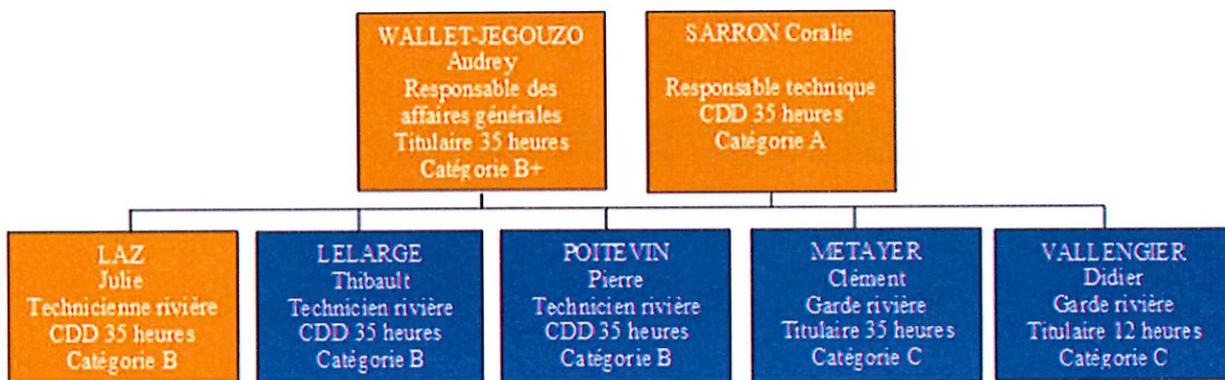
### V.1 Le personnel

Comme évoqué précédemment, l'année 2021 a été marquée par des mouvements importants de personnel au sein du syndicat. Ainsi, le SBV4R a été confronté à une demande de mutation et deux démissions. Dans ces conditions, plusieurs offres d'emplois ont été proposées pour remplacer les postes vacants.

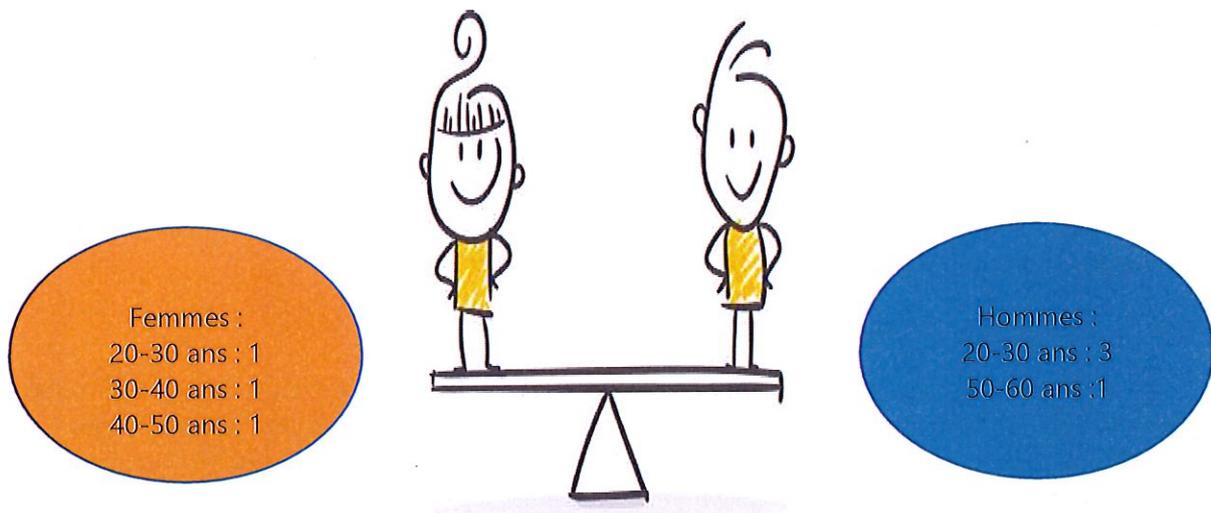
Elles ont ainsi abouti aux recrutements d'une responsable des affaires générales en mars, d'un technicien rivière en mai et d'un responsable technique en décembre.

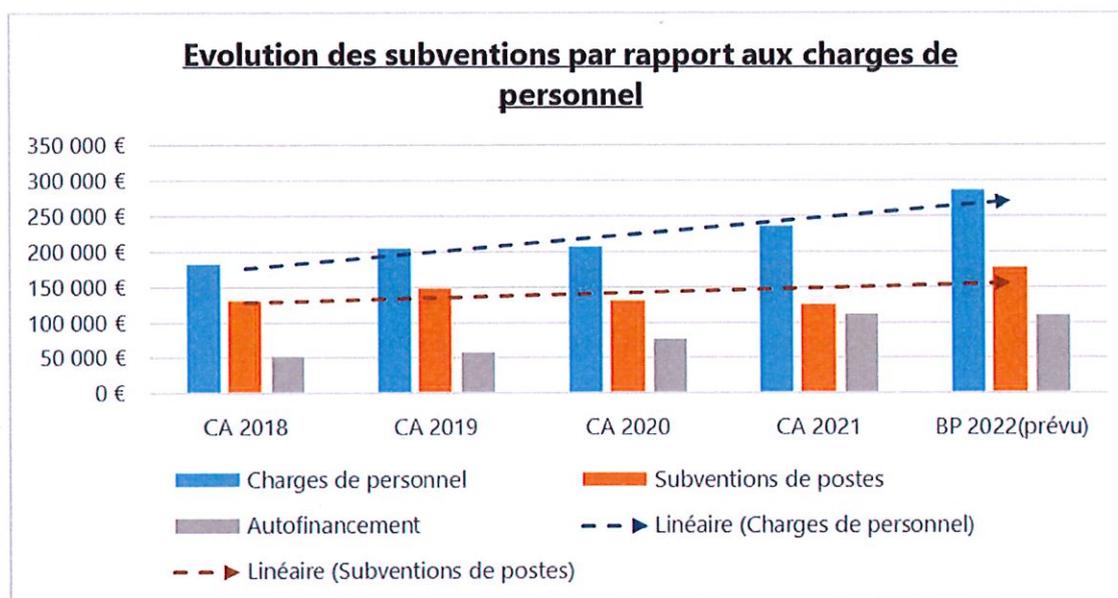
#### V.1. a Structure des effectifs au 31 décembre 2021

Le SBV4R est actuellement composé de 7 agents titulaires ou contractuels :



Répartition hommes/femmes par tranches d'âges :





	Charges de personnel	Subventions de postes	Autofinancement
CA 2018	182 321,05 €	129 534,00 €	52 787,05 €
CA 2019	205 265,61 €	148 413,20 €	56 852,41 €
CA 2020	205 714,73 €	129 595,50 €	76 119,23 €
CA 2021	236 152,00 €	124 371,00 €	111 781,00 €
BP 2022(prévu)	286 562,64 €	176 266,69 €	110 295,95 €

Depuis 2018, l'écart entre les charges de personnel et les subventions devient de plus en plus marqué ce qui se traduit par un reste à charge pour le Syndicat plus important (soit 110 296 € pour 2022).

Cette part résiduelle correspond au financement total des postes du garde-rivière et de la responsable des affaires générales, d'une part, à 20 % des postes techniciens rivières et à 60% du poste de la responsable technique (si absence de prise en charge supérieure), d'autre part.

## V.2 Les participations

Rappel de la clé de répartition

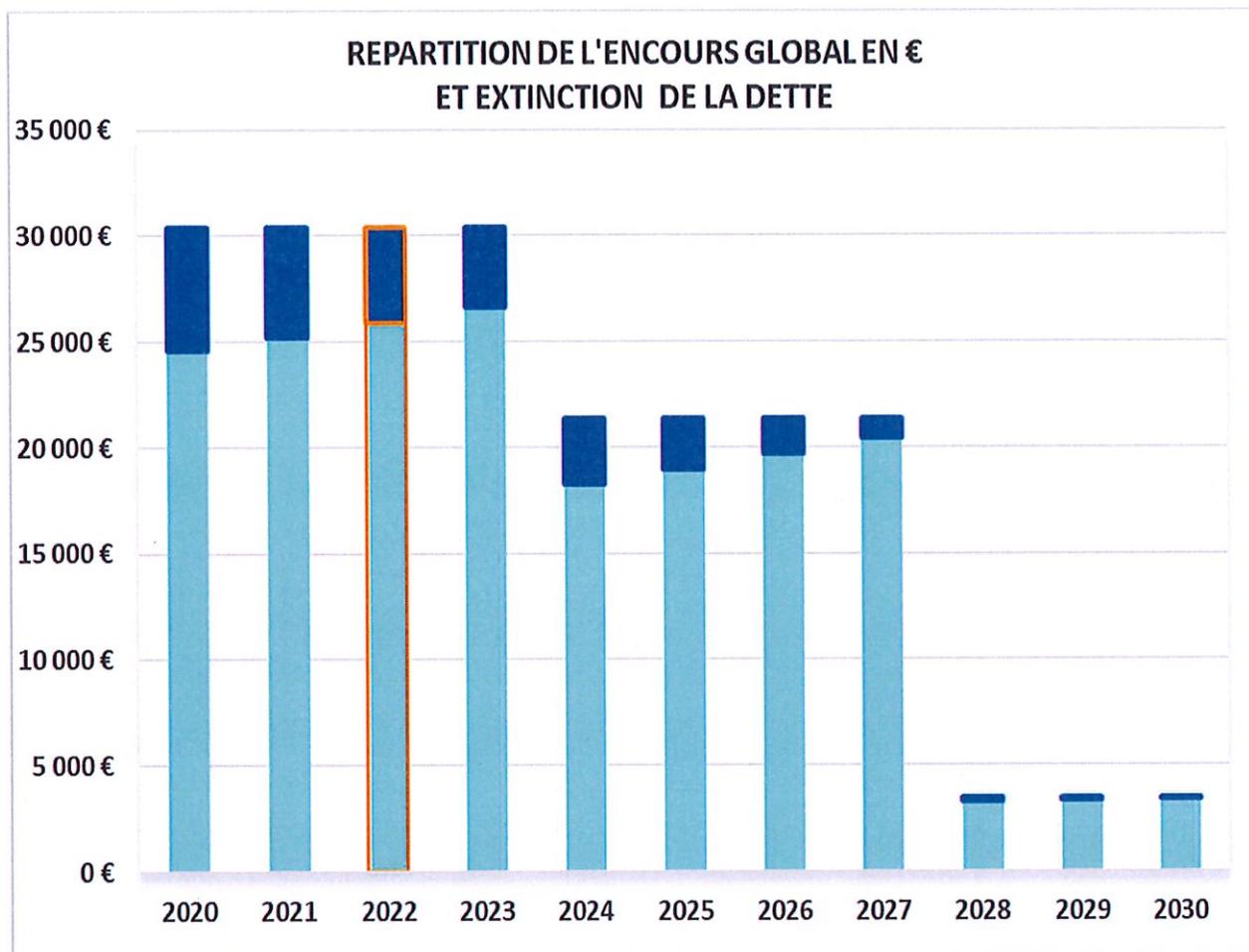
Conformément à l'arrêté définissant les statuts du BV4R, la contribution des membres est calculée selon une clé de répartition basée sur les critères suivants, pondérés pour 1/3 :

- % de l'EPCI pour la population des communes membres avec actualisation des chiffres INSEE au 1er janvier de chaque année
- % de l'EPCI pour la superficie dans les sous bassins versants inclus dans le périmètre du SBV4R
- % de l'EPCI pour le linéaire de rivières, à l'exclusion des fossés

Annuellement, sur la base de cette clé de répartition, le comité vote le montant des contributions des collectivités membres en tenant compte de l'évolution des populations des communes en vigueur au 1er janvier de l'année (pour 2022 Insee 2018).

 <b>LES MEMBRES</b>		Appelé en 2022					Gestion des milieux aquatiques et Prévention des inondations				
		Pop totale en vigueur : Insee 2019	CRITERE 1		CRITERE 2		CRITERE 3	700 000,00 €			
			% de l'EPCI pour la pop	Surf de la com dans les sous BV en km2	% de l'EPCI pour la surf dans sous BV	Linéaire de rivières en km2 par EPCI	% de l'EPCI pour le linéaire de rivière	233 333,33 €	233 333,33 €	233 333,33 €	700 000 €
<b>2018 : Les EPCI se substituent aux communes</b>							CRITERE 1 : % de l'EPCI pour la pop	CRITERE 2 : % de l'EPCI de la surface dans sous BV	CRITERE 3 : % de l'EPCI pour le linéaire de rivière		
			1/3	1/3	1/3						
<b>CA Evreux Portes de Normandie</b>	CROTH	1 393		10,54							
	GARENNES-SUR-EURE	1 983		10,55							
	MARCILLY-SUR-EURE	1 620		3,33							
	<b>3</b>	<b>4 996</b>	<b>5,07%</b>	<b>24,42</b>	<b>5,18%</b>	<b>37,5</b>	<b>12,93%</b>	<b>11 834,67</b>	<b>12 086,67</b>	<b>30 170,00</b>	<b>54 091,33 €</b>
<b>CC Portes Euréliennes d'Ile de France</b>	CC/MEVOISINS	632		3,98							
	CC/PIERRES	2 813		10,42							
	CC/SAINT-PIAT	1 089		11,98							
	CC/SOULAIRES	477		6,01							
	CC/VILLIERS-LE-MORHIER	1 363		5,12							
	BRECHAMPS	362		5,52							
	CHAUDON	1 697		11,48							
	COULOMBS	1 375		12,59							
	LORMAYE	675		1,47							
	NERON	674		19,29							
	NOGENT-LE-ROI	4 046		13,18							
<b>11</b>	<b>15 203</b>	<b>15,43%</b>	<b>101,04</b>	<b>21,42%</b>	<b>57,8</b>	<b>19,92%</b>	<b>36 012,67</b>	<b>49 980,00</b>	<b>46 480,00</b>	<b>132 472,67 €</b>	
<b>CA du Pays de Dreux</b>	CA/AUNAY-SOUS-CRECY	675		8,50							
	CA/CRECY-COUVE	276		6,69							
	CA/DREUX	31 165		13,25							
	CA/GARNAY	943		14,38							
	CA/SAULNIERES	768		10,35							
	CA/TREON	1 450		11,01							
	CA/VERNOUILLET	12 622		11,65							
	CA/CHARPONT	648		7,21							
	CA/LURAY	1 564		4,53							
	CA/SAINTE-GEMMEMORON	1 111		5,52							
	CA/VILLEMEUX-SUR-EURE	1 719		18,87							
	ABONDANT	2 446		35,29							
	ANET	2 800		7,94							
	BERCHERES-SUR-VEGRE	867		11,67							
	BONCOURT	273		3,73							
	CHERISY	1 890		12,38							
	ECLUZELLES	171		3,26							
	EZY-SUR-EURE	3 757		8,89							
	FONTAINE-LES-RIBOUTS	207		6,47							
	IVRY-LA-BATAILLE	2 695		7,70							
	LACHASSE-D'IVRY	1 244		8,45							
	MAILLEBOIS	922		41,24							
	MEZIERES-EN-DROUAIS	1 088		8,52							
	MONTREUIL	513		5,69							
	OULINS	1 225		10,29							
	ROUVRES	852		16,47							
	SAINT-ANGE-ET-TORCAY	286		15,93							
	SAINT-GEORGES-MOTEL	898		3,33							
	SAINT-OUEN-MARCHEFROY	305		9,37							
	SAUSSAY	1 121		4,67							
	SOREL-MOUSSEL	1 805		12,98							
<b>31</b>	<b>78 306</b>	<b>79,49%</b>	<b>346,23</b>	<b>73,40%</b>	<b>194,8</b>	<b>67,15%</b>	<b>185 486,00</b>	<b>171 266,67</b>	<b>156 683,33</b>	<b>513 436,00 €</b>	
<b>Total</b>	<b>98 505</b>	<b>100,00%</b>	<b>471,69</b>	<b>100,00%</b>	<b>290,1</b>	<b>100,00%</b>				<b>700 000,00 €</b>	

Clé de répartition selon 3 critères : 1/3 population ; 1/3 surface ; 1/3 linéaire de rivière



Capital restant dû		Population INSEE (recensement 2019)	Ratio Capital restant dû/habitants
au 1er janvier 2022	139 846,47 €	98505	1,42 €

A l'heure actuelle, le SBV4R doit rembourser trois emprunts (issus des précédents syndicats) pour un montant annuel de 30 371,40 €.

Le premier emprunt s'éteindra en 2023 avec le paiement de la dernière annuité des travaux engagés pour restaurer la continuité écologique du bief de l'ancien moulin de Forstille à Tréon et la restauration hydromorphologique du cours de la Blaise dans la traversée de Saulnières.

La deuxième annuité à s'éteindre sera celle relative aux travaux de restauration de la Blaise en 2027. Ce remboursement aura une incidence forte sur le budget car elle s'élève à 17 889,99 €.

Ainsi, au 1er janvier 2022, le SBV4R doit encore rembourser la somme de 139 846,47 € jusqu'en 2030 ce qui représente un coût de 1,42 € par habitant.

## VI. Synthèse des orientations budgétaires 2022 :

---

- Des dépenses de fonctionnement adaptées au besoin du service ;
- Des recettes de fonctionnement alimentées par les participations des EPCI et les partenaires financiers (AESN, région) ;
- Une section de fonctionnement maîtrisée permettant de dégager une capacité d'autofinancement pour la section d'investissement ;
- La mise en place de travaux en régie financés à 80% par l'AESN +FCTVA ;
- Un programme d'études et de travaux RCE/PPRE ambitieux ;
- Le lancement des études PI sur le territoire des 3 EPCI ;
- Une Taxe GEMAPI reversée au SBV4R ;
- Un équilibre par l'emprunt dans l'attente de la reprise des résultats cumulés (budget supplémentaire).

\*\*\*\*\*

Le 07/04/2022

DE Syndicat du Bassin Versant des 4 Rivières  
5 impasse des Mares  
28500 SAINTE-GEMME MORONVAL  
Tél. : 02 37 82 38 70  
Mail : secretariat@sbv4r.fr



A

Sous-préfecture de Dreux

## TRANSMISSION A Mme TROMBINI

- SOUS-PREFECTURE DE DREUX-

### DES ACTES SUIVANTS :

DELIBERATIONS ET FEUILLE D'EMARGEMENT DU COMITE SYNDICAL

Délibération n° 2022-03

ARRETES N°.....

DECISIONS DU PRESIDENT N°...

DECISIONS ET FEUILLE D'EMARGEMENT DU BUREAU DU .....

AUTRE : pu de 08/03/2022

Madame TROMBINI,

Veillez trouver ci-joint, les actes indiqués ci-dessus en double exemplaire.

Nous vous remercions par avance de votre envoi postal de nos exemplaires visés à l'adresse suivante :

### SBV4R

Syndicat du Bassin Versant des 4 Rivières  
5, impasse des Mares  
28500 Sainte Gemme Moronval  
Cordialement.

Ou de nous joindre par téléphone afin que nous venions les récupérer sur place.

Audrey WALLET-JEGOUZO

ARRIVÉ LE :

27 AVR. 2022

SOUS-PREFECTURE  
DE DREUX